



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 21279

Numéro SIREN : 518 310 446

Nom ou dénomination : PHOTOSOL PEUDRY

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2017 sous le numéro de dépôt 70769



1707084801

DATE DEPOT :	2017-07-11
NUMERO DE DEPOT :	2017R070769
N° GESTION :	2009B21279
N° SIREN :	518310446
DENOMINATION :	PHOTOSOL PEUDRY
ADRESSE :	5 rue Drouot 75009 Paris
DATE D'ACTE :	2017/06/13
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT

PHOTOSOL PEUDRY

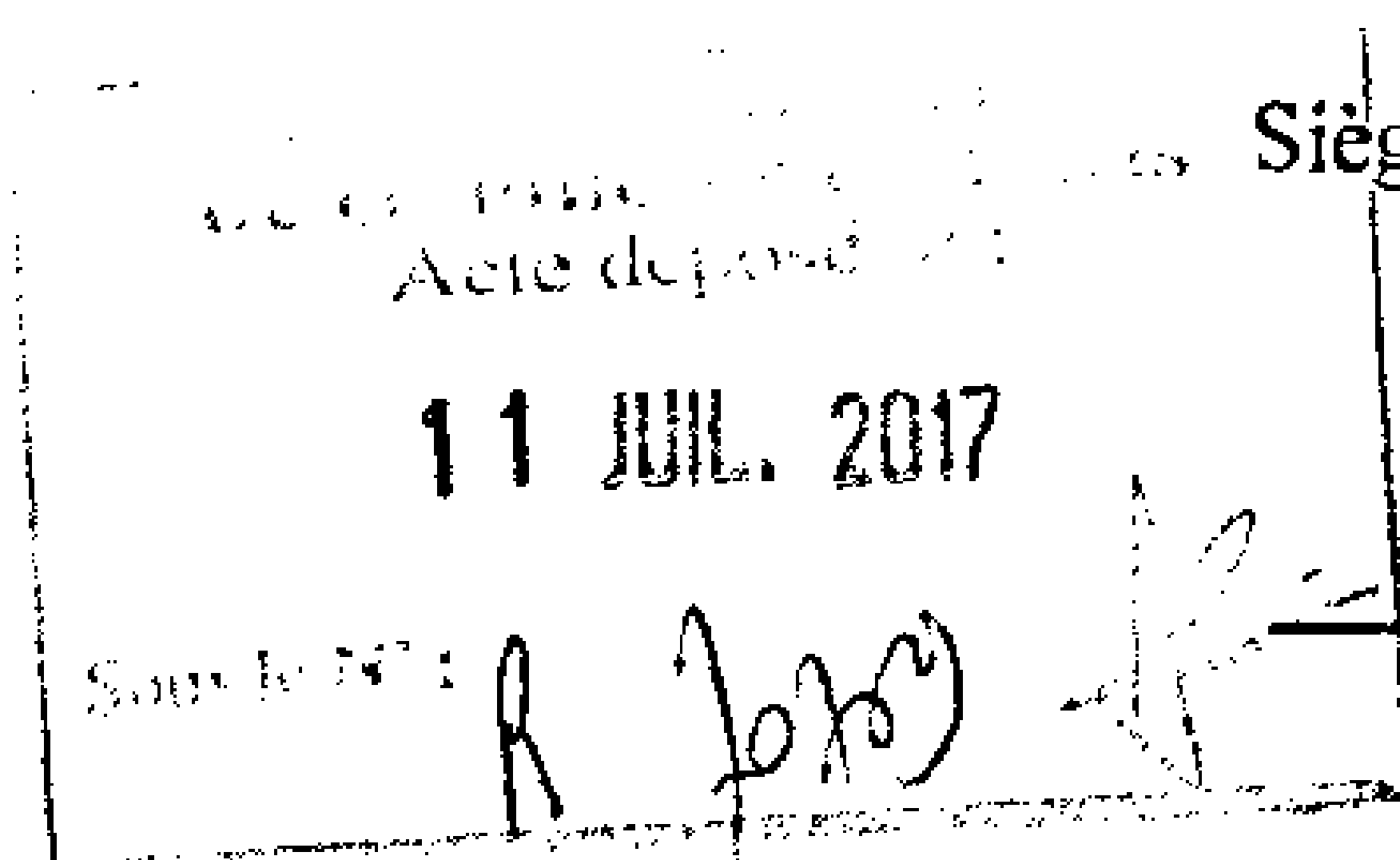
Société par Actions Simplifiée

Au capital de 210 euros

Siège social : 5 rue Drouot 75009 PARIS

RCS Paris 518 310 446

(la « Société »)



PROCES VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 13 JUIN 2017

PA 13 06 17 CL

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT,
Et le treize juin,

Au préalable, en suite de la fusion par absorption de la société PHOTOSOL INVEST, associée unique de la Société, par la société PHOTOSOL SAS, réalisée en date du 7 juin 2017, la société PHOTOSOL SAS détient désormais les 2.100 actions composant le capital social de la Société et devient ainsi l'associée unique de la Société.

Par conséquent, la société PHOTOSOL SAS,

représentée par son Président, la Compagnie d'Investissements de l'Ile Bourbon, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Robin Ucelli,

Associée Unique (« Associée Unique ») de la Société PHOTOSOL PEUDRY, une société par actions simplifiée, au capital de 210 euros, ayant son siège social au 5 rue Drouot 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 518 310 446 (la « Société »),

a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Constatation de la fusion de PHOTOSOL INVEST et PHOTOSOL SAS

L'Associée Unique,

- après constatation de la réalisation effective de la fusion par absorption de PHOTOSOL INVEST (société absorbée) par PHOTOSOL SAS (société absorbante) en date du 7 juin 2017 (la « Fusion »),

prend acte que, par l'effet de la Fusion, PHOTOSOL INVEST a été absorbée et dissoute, et que, par conséquent, ses fonctions de Président de la Société prennent fin par la dissolution de PHOTOSOL INVEST.

DEUXIEME DECISION

Remplacement du Président

L'Associée Unique,

- après constatation de la réalisation effective de la fusion par absorption de PHOTOSOL INVEST (société absorbée) par PHOTOSOL SAS (société absorbante) en date du 7 juin 2017 (la « Fusion »),

- sous réserve de la décision précédente,

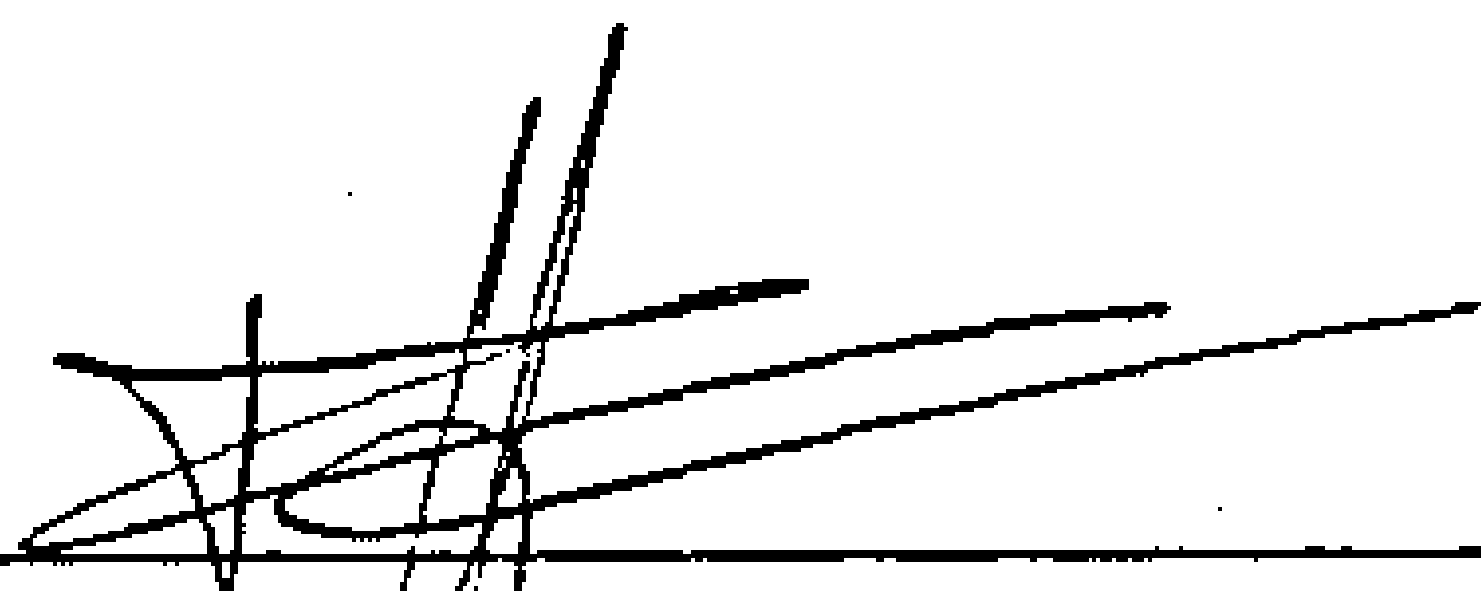
décide de nommer PHOTOSOL SAS, Président de la Société, à compter de ce jour et sans limitation de durée.
Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par l'Associée Unique.



Pour la Société PHOTOSOL PEUDRY

La société PHOTOSOL SAS,

Représentée par la Compagnie d'Investissements de l'Ile Bourbon,

Elle-même représentée par Monsieur Robin Ucelli,

Associée Unique et Président de la Société

Signature précédée de la mention manuscrite :

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de
Président